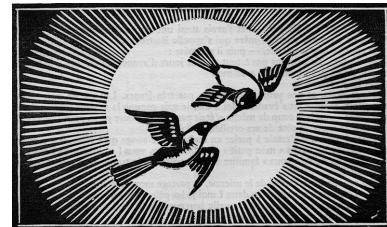


La Gazette



de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre

N° 3, février 2004. A.P.A.P.P.A., B.P. 2, 16140 TUSSON.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JANVIER 2003

Élus ou personnalités présents : M. Jérôme Lambert, député, M. Frank Bonnet, conseiller général, M. Jean Vinzent, maire de Tusson, M. Jacques Esposito, maire de Bessé, Jacques Brie pour Charente Nature, Jean-Yves Le Turdu pour les Verts de Charente.

Excusés : Mme Elisabeth Morin, présidente du Conseil régional, M. J.-L. Boilvin, président du Conseil général.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

À l'origine, qui n'est pas bien lointaine puisque nous fêtons aujourd'hui notre 1^{er} anniversaire, notre objectif était je vous le rappelle de transformer un collectif formé à la hâte, à l'automne 2002, dans un but bien précis et unique (lutter contre un projet de porcherie) en une association locale de défense de l'environnement et du patrimoine. Il fallait qu'elle soit rapidement représentative, et il se trouve que ça a été le cas, preuve sans doute qu'elle répondait à un besoin face à des sujets immédiats d'inquiétude : l'annonce d'un projet de créations ou de réorganisations d'une vingtaine de porcheries industrielles en Charente, puis le risque d'arrivée massive, soutenue par un contrat-plan régional, de bassines¹ construites en grande partie avec de l'argent public au profit des plus gros irrigants. Ces deux points, porcheries et bassines, sont liés entre eux et sont la manifestation d'une volonté certaine de développer l'agriculture industrielle dans notre région, qui s'ajoute à d'autres symptômes tout aussi inquiétants.

Il y a quelques mois nous avons atteint 200 adhérents, et à présent, dernier comptage datant d'hier, nous sommes exactement 226. Chiffre officiel et officialisé aujourd'hui. 70% de nos adhérents ont leur résidence principale dans notre proche région. Ce résultat encourageant est le fruit d'un effort collectif qu'il faut continuer cette année.

Tout au long de notre première année d'existence, nous vous avons tenus informés de nos actions par des publications : articles de presse régionale et nationale (réponse aux questions des journalistes de la Charente Libre, de l'Avenir, de Sud-Ouest, et intervention dans Politis), une dizaine de tracts largement diffusés dans les cantons d'Aigre et de Ruffec, publication et diffusion

des deux premiers numéros de notre *Gazette*. Nous continuerons dans cette voie, si possible avec le concours de ceux d'entre vous qui voudront s'exprimer de cette façon. Nous sommes ouverts à toutes les suggestions et à toutes les initiatives qui vont dans le sens des valeurs que nous défendons.

Nous avons également organisé plusieurs réunions publiques : une première le 25 janvier 2003 à propos des différents types de porcheries (avec la participation de M. Puygrenier qui nous fait l'amitié d'être encore présent aujourd'hui) ; une assemblée générale extraordinaire le 26 avril dernier à propos de la pollution de l'eau (avec Jacques Brie de Charente Nature, et Yves Manguy de la Confédération paysanne) ; enfin en septembre dernier, conférence de Marc Laimé, également consacrée à l'eau, qui a connu un vif succès. À chacune de ces réunions nous étions entre 60 et 150. Il y avait aux réunions publiques généralement une rangée, là-bas au fond et à droite, d'une dizaine de personnes, certaines bottées, éleveurs, irrigants ou représentants de CAP16 ou de la Chambre d'agriculture, dont la présence était visiblement de chercher à nous impressionner. Nous n'avons pas été impressionnés.

Cette partie publique de notre activité a été rendue possible par le travail moins visible mais bien réel mené par le bureau de notre association, qui est composé de 13 membres et se réunit une fois par mois. Il y a donc eu en 2003 12 conseils d'administration, sans compter les réunions supplémentaires réclamées par la progression de tel ou tel dossier, comme c'était encore le cas avant-hier soir. À nos CA, la participation moyenne du bureau a été de 80%. Ce sont également les membres du bureau qui se chargent de l'organisation matérielle de chacune de nos réunions publiques. En dehors des réunions mensuelles, il nous est arrivé souvent de nous rencontrer en comité restreint pour préparer d'autres réunions ou la rédaction des différents textes que nous avons diffusés. Tout cela est contraignant, mais une Association ne peut fonctionner sans ces « chevilles ouvrières » comme disait en croyant nous déplaire le CE des trois bassines. Je tiens donc à remercier chacun, qu'il appartienne au bureau ou non, pour le temps qu'il a accepté de consacrer sans compter à nos activités.

Puisque nous en sommes à l'autosatisfaction et aux remerciements, c'est une satisfaction aussi d'avoir su éveiller l'intérêt pour nos actions de plusieurs élus ; Jacques Esposito par exemple qui a accueilli cet été en sa mairie de Bessé notre conseil d'administration : le siège de notre Association est certes à Tusson, où elle a été fondée, mais nous ne souhaitons pas que Tusson

1. Le terme noble est « réserves de substitution », mais « substitution » suggère suppression et remplacement d'une ressource par une autre, ce qui est loin d'être assuré. Je m'en tiens donc à « bassine ».

paraisse être privilégié ni dans notre organisation de travail ni dans nos objectifs. C'est toute la région qui est concernée par les problèmes de pollution due à l'agriculture industrielle et nous sommes persuadés que ces problèmes constituent un « enjeu de société » comme on dit, qui dépasse donc largement l'impact local, avec des effets secondaires non négligeables : carence de l'emploi, stagnation de l'activité économique et notamment de l'activité rurale, avec l'élimination progressive, qui a commencé depuis longtemps mais qui risque cette fois d'être définitive, des petits exploitants, qu'ils soient propriétaires ou non. La politique des bassines est un exemple de cette dérive catastrophique, dictée par l'appât du gain rapide au mépris de toutes les conséquences. Nous combattons l'idée que le paysage de désert agricole qui en découle et s'étend de plus en plus autour de nous est inéluctable. Il faut d'autres pratiques, avec d'autres acteurs ou par la conversion des acteurs en place (on peut rêver, ça arrive parfois, un éleveur de type industriel qui change de méthode, ou un maïssiculteur qui se met à la culture de carottes sans pesticides...)

En plus des réunions publiques et des réunions di- sions de routine administrative, nous avons également été reçus par M. J. Lambert à St Amant de Boixe en mai 2003 (il a bien voulu soutenir nos positions auprès de M. le Préfet) alors que lui-même avait accepté d'assister à une réunion à Tusson, en compagnie de Mme Bonnefoy et de M. Bonnet, avec l'ensemble de notre bureau ; nous nous sommes également rendus l'hiver dernier à l'invitation de M. Barneron, directeur de l'ASA, dont nous combattons les projets d'irrigation à tout va (il souhaitait nous en expliquer le bien fondé, mais il n'a pas réussi à nous convaincre) ; nous avons également été reçus par les directeurs de l'agriculture et de la forêt et des services vétérinaires à Angoulême à la demande de M. le Préfet. Enfin, nous avons bien entendu participé active- ment comme vous tous aux trois enquêtes publiques qui ont eu lieu en 2003.

Comme il fallait s'y attendre, notre apparition sou- daine dans le très calme pays d'Aigre n'est pas passée inaperçue. « Très calme », si cela signifie une vie pai- sible et harmonieuse, c'est une vertu. Mais si « très calme » est synonyme d'amorphe et d'inconsistant, c'est que le temps est venu de secouer un peu les cons- ciences. C'est donc sans surprise que nous nous sommes trouvés exposés à des médisances et à des appréciations dévalorisantes. Nous avons été qualifiés *d'étrangers, de néo-ruraux, d'intellectuels, de soixante- huitards attardés, d'écologistes, de gens de droite, d'intégristes, de retraités, de baladins, de stalinien*s. J'ai entendu dire aussi que Tusson était coupé en deux par notre faute. En deux quoi ? Et aussi, que Tusson n'était plus charentais. Notre grande faute également. L'étrange discours ainsi constitué, relevé au hasard des conversations, ne me déplait pas. En le prenant au pied de la lettre, il signifierait que notre Association, fortement liée autour de la défense des objets qu'elle a déclarés dans ses statuts, n'est pas pour autant faite d'une seule pièce puisqu'elle suscite des qualifications aussi con- trastées.

Certes, nous n'avons pas réussi à faire en un an tout ce que nous avons projeté. Ainsi, le rapprochement avec d'autres organismes, voire la création d'un collectif d'associations couvrant un plus large territoire que le

seul Pays d'Aigre, n'ont pas été aussi faciles qu'espéré. Certains rapprochements envisagés ont été retardés et nous n'avons pas réussi pour le moment à susciter des vocations à créer d'autres Associations dans les régions voisines.

En revanche, Charente Nature, des membres locaux de la Confédération paysanne et l'association Vie de St Amant de Boixe ont accepté de nous aider alors que nous étions très peu aguerris. Plus récemment des liens ont été tissés avec des organismes beaucoup plus an- ciens et plus importants que nous, comme SOS Ri- vières, l'APIEEE, l'ACEVE, ou les Verts de Poitiers. Nous sommes actuellement impliqués, à leur demande et à leur côté, dans la rédaction d'une plaquette informa- tive sur les problèmes de l'eau, et précisément ceux que posent la construction des bassines et la culture inten- sive du maïs qui l'accompagne, l'idée étant de publier rapidement un document qui s'opposerait aux entre- prises de désinformation distillées par les Chambres d'agriculture et les syndicats d'irrigants. Ce projet a né- cessité pour le moment quatre séances de travail, deux à Celles-sur-Belle et deux à Tusson. En fin d'année 2003 enfin, deux autres réunions ont été convoquées à la demande de M. Puygrenier et de M. Lancelot ancien président de Prom'Haies sur un problème qui sera évo- qué tout à l'heure en fin d'assemblée.

En fin de compte, quand on s'engage dans une en- treprise du genre de notre Association, on s'aperçoit vite que ça fait beaucoup de travail, et par moment beau- coup de sujets à traiter en même temps, et ça ne semble pas devoir s'arranger. Nous sommes à la veille de décider avec nos avocats le type d'action que nous allons engager, et avec qui, contre l'autorisation des quatre bassines d'Aigre, Les Gours, Mons et Tusson. Ce passage à un autre type d'action, l'action juridique, ré- clamerait d'autres efforts et d'autres compétences. C'est pourquoi nous estimons nécessaire d'élargir rapidement notre bureau, comme le prévoit nos statuts, en trouvant deux ou trois administrateurs supplémentaires.

Jean-Paul LOUIS.

RAPPORT FINANCIER

Je souligne que les statuts sont signés le 10 décembre 2002, déposés le 16 décembre 2002 en Préfecture de la Charente sous le n° de création 016098357, enregistrement au JO du 1^{er} février 2003, page 717, § 265.

La situation financière de l'APAPPA était la suivante à la date du 1^{er} février 2003 :

Caisse	0.00 €
Compte courant postal	0.00 €
Compte épargne	0.00 €
Solde créditeur	0.00 €

Les recettes depuis le 1^{er} février 2003 jusqu'au 30 décembre 2003 (dernier relevé de CCP) ont été les suivantes :

Cotisations des adhérents	2420 €
[réparties en cotisations 2003 : 2230 € et 190 € de renouvellement 2004]	
Subvention	0.00 €
Intérêt compte épargne	0.00 €
Dons lors de la conférence de Marc Laimé	18.00 €
Soit total recettes	2438.00 €

Les dépenses pendant la même période ont été les suivantes :
Papeterie 29,53 €

Frais postaux	235,53 €
Fournitures de bureau	55,09 €
Documentation, abonnements	36,80 €
Fournitures, impression de la Gazette (2 n°)	117,20 €
Assurances (inclus prime 2004 pour 303.25)	566,06 €
Manifestation (conférence Marc Laimé)	267,28 €
Adhésion (Charente Nature)	39,00 €
Frais divers dont frais de constitution	35,82 €

Soit total dépense 1382.31 €

Ce qui nous laisse au 30 décembre 2003
un compte créditeur de 1055.69 €
que nous retrouvons :
à la caisse 0.00 €
au compte postal 1055.69 €
au compte épargne 0.00 €

Il est d'usage d'indiquer que cette réserve sert d'ester en justice si cela est nécessaire. Je vous propose donc de la passer en provision pour frais de justice.

Jean-Pierre LAFITTE

RAPPORT MORAL

« Le problème le plus critique auquel nous serons confrontés au siècle prochain sera le même que celui que nous n'avons pas su résoudre jusqu'à aujourd'hui : L'AVIDITÉ de L'HOMME. Aussi longtemps que nous considérerons notre avidité comme étant un noble besoin humain, nous ne parviendrons pas à réparer les conséquences de notre exploitation égoïste et aveugle des ressources de notre planète. » (John Le Carré, célèbre auteur de *L'Espion qui venait du froid*).

Nous devrions tous méditer cette réflexion. Certains le font. En voici un exemple : après avoir été captifs de multinationales, des agriculteurs indiens, encouragés par leur représentante Vandana Shiva, ont choisi de revenir à l'agriculture traditionnelle. Ces multinationales faisaient miroiter de meilleurs rendements en vendant des semences hybrides (qui ne se reproduisent pas), et obligeaient donc les paysans à racheter leurs grains tous les ans. Résultat : devenus totalement tributaires d'emprunts bancaires, les paysans finissent ruinés, certains se suicident. Les agriculteurs indiens affirment que la méthode traditionnelle est plus rentable, le coût des investissements étant minimes. Alors que ces paysans aux revenus extrêmement modestes sont capables de faire un tel effort de prise de conscience, pourquoi ici, face à des problèmes analogues, les mêmes réactions tardent-elles tant à se déclarer ?

Nous constatons tous les jours que les problèmes d'environnement se multiplient et s'aggravent. Il faut savoir que 7 millions de Français boivent une eau non conforme et certains sont carrément privés de façon récurrente d'eau potable (c'est le cas et pour la 2^e fois en 6 mois pour 18 communes du Sud d'Angoulême). Nitrates et pesticides sont, ont le sait, des facteurs polluants qui menacent la santé humaine. Mais les sols sont empoisonnés par des polluants organiques persistants dits P.O.P., substances toxiques qui durent et s'incrustent dans l'environnement. Les POP proviennent surtout des engrais, des pesticides et des déchets industriels. Continuer à empoisonner notre terre en encourageant ces pratiques est une responsabilité politique grave !

L'Europe inquiète se penche sur la santé de l'eau : une directive cadre européenne prévoit un bon état des eaux pour 2015 (il serait temps !) et fixe 4 objectifs prioritaires :

- prévenir toute dégradation supplémentaire
- préserver et améliorer l'état de l'écosystème aquatique
- promouvoir une utilisation durable de l'eau fondée sur la protection à long terme des ressources en eau disponibles
- protéger, améliorer l'état du milieu aquatique en réduisant les déversements de substances dangereuses et en atténuant les effets des inondations et des sécheresses.

Notre situation locale nous laisse sceptique sur le réalisme de ces déclarations de bonnes intentions. Nous resterons donc mobilisés et attentifs. Depuis un an, nos actions visent à éveiller les consciences, nous ne sommes pas des opposants systématiques, nous voulons réfléchir, comprendre et comparer les différentes pratiques agricoles. Nous les dénoncerons chaque fois qu'elles nous paraîtront dangereuses pour notre environnement, et nous encouragerons au contraire, avec nos moyens certes modestes, celles qui proposent une alternative écologiste.

Mireille LÉGER

[Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité des adhérents présents, le bureau disposant en outre de 42 procurations. Après leur présentation et les votes, M. Jérôme Lambert a pris la parole pour souligner son rôle d'observateur et de médiateur, ce qui a permis d'initier un débat au cours duquel plusieurs assistants ont insisté sur la perte du rôle « nourricier » de l'agriculture industrielle, sur l'importante économique vivante de l'artisanat comparé aux dérives ultra-capitalistes de ladite agriculture, et sur la nécessité d'accentuer la lutte contre ses pratiques dévastatrices et de dénoncer le rôle des puissances financières cachées derrière.]

HALTE AU MASSACRE DES HAIES ! REAGISSONS !

Faut-il une situation comme celle qui vient de se produire à Courcôme pour tirer la sonnette d'alarme ?

Voyons les faits. Un exploitant agricole achète à un couple d'agriculteurs arrivant à la retraite des parcelles de terres, à proximité de celles qu'il cultive. Peu de temps après, il arrache 1100 mètres de haies plantées en 1990. Pourtant, il s'agit de grandes parcelles rectangulaires, donc très faciles à exploiter. Comment ce geste peut-il s'expliquer ? Cette haie, plantée avec l'aide de subventions de la D.D.A.F., donc de fonds publics, avec le concours pratique des membres de la Société communale de chasse et l'appui technique de Prom'haies, était de l'avis général une belle réussite. On s'étonnera qu'au-delà de l'engagement moral et du bon sens, il n'y ait pas eu l'obligation du respect d'un règlement soumettant une telle décision à autorisation, voire à un engagement à replanter d'autres haies de longueur équivalente.

La disparition de cette haie dans ces conditions illustre un mal, une attitude, un comportement qui prennent des formes multiples. C'est le même constat, d'année en année : des haies disparaissent, d'autres

sont réduites à la portion congrue, et des espaces de plus en plus vastes en sont « débarrassés ».

Les scientifiques nous rappellent régulièrement les conséquences dévastatrices de la déforestation sur la nature. Alors que la population en général souhaite le maintien des haies et demande la plantation de nouvelles, alors qu'on subventionne le gel de 10% de terres arables pour limiter la production agricole, nous sommes en face d'une situation paradoxale et d'une discordance entre l'attente d'une majorité et les pratiques sur le terrain.

Les agriculteurs sont évidemment les plus concernés même s'ils ne sont pas les seuls. Le remembrement a joué un grand rôle, mais depuis, ça n'arrête pas. La disparition d'exploitations au profit de l'agrandissement d'autres fermes est une incitation importante pour regrouper et diminuer le nombre de parcelles. Le gigantisme du matériel exige aussi cela... Mais alors, jusqu'où va-t-on ?

L'abandon de l'élevage et du pâturage par beaucoup d'éleveurs laitiers est une raison supplémentaire de se passer des haies, l'absence d'ombrage ne gênant pas les conducteurs d'engins climatisés que sont devenus les agriculteurs industriels !

Comme si tout cela ne suffisait pas, la réglementation de la « PAC », en imposant de déduire les surfaces occupées par les haies pour l'attribution de subventions, a été un motif important d'arrachage. Mesure absurde, elle a été aujourd'hui en partie rectifiée, puisque les haies ne dépassant pas 2 m 50 de large en bordure de parcelles ou 4 m en cas de mitoyenneté de parcelles primées ne donnent pas lieu à réduction de surface. Attention donc de ne pas se servir de la PAC comme alibi : les haies demandent un entretien, et la tentation est grande de s'en débarrasser pour cette unique raison.

Les haies bordant les chemins communaux sont elles aussi très malmenées. Et pourtant, si l'on s'en tient à la largeur des chemins (en général, 7 m), force est de constater dans bien des cas qu'elles appartiennent à la commune, donc à tout le monde. N'est-ce pas aux maires et aux conseillers municipaux de s'emparer de ce problème ? On peut également constater des pratiques dommageables des services de l'équipement. Ne voit-on pas le long de nos routes départementales de quelle façon on rase les haies, et surtout les parties les moins fournies, les amenant progressivement à disparaître ?

Les lisières de bois sont également malmenées, sans qu'on puisse en comprendre la raison : faut-il y voir une manière d'affirmation de la puissance de la machine qui broie et défigure la nature comme elle le veut ?

Formons donc les conducteurs d'engins, employés de la D.D.E., communaux ou autres, à utiliser le matériel de manière plus raisonnée au lieu de rechercher le rendement maximum de broyage de haies et la satisfaction de faire place nette... Le broyage n'est pas la seule façon de détruire les haies. L'incendie en est une autre, largement utilisée et tout aussi dommageable.

Une région sans haies devient une région inhospitalière. Les habitants, les touristes de passage n'y trouvent pas la satisfaction de la promenade, et vont chercher ailleurs...

La haie procure abri et nourriture pour la faune. Pour l'agriculteur aussi, elle a son intérêt : à son rôle de brise-vent pour les cultures et les bâtiments s'ajoute celui de

régulateur du climat, avec des effets sur la température, sur l'évapotranspiration et la protection apportée par les espèces auxiliaires.

Les haies jouent un rôle important dans la régulation de l'écoulement de l'eau, au niveau de l'érosion ; les haies et les bois permettent à l'eau de pluie de migrer plus facilement dans les nappes.

Les organisations signataires appellent à un sursaut : il est possible de mettre fin à la « fatalité » de la disparition des haies et des espaces boisés dans nos paysages agricoles. Elles invitent chacun d'entre nous à combattre activement les comportements nuisibles à tous.

Elles saluent les initiatives prises par des collectivités comme dernièrement la municipalité de Bessé, où agriculteurs et habitants se sont réunis pour étudier d'importants projets de plantation. Elles encouragent également les initiatives prises par les particuliers.

Elles invitent les communes, communautés de communes et pays à prendre des mesures destinées à conserver les surfaces plantées existantes, et à mettre en place le plus grand nombre de projets de replantation possible.

Enfin, elles demandent aux pouvoirs publics de prendre toute mesure pour que les arrachages de haies, qu'elles aient été subventionnées ou non, soient soumis à des contraintes strictes (replantation systématique) et que l'entretien des haies ne soit plus prétexte à leur élimination.

A.P.A.P.P.A., Charente-Nature, Confédération paysanne, M.A.B. (Maison de l'Agriculture biologique), Prom'haies, Synergie, Les Verts (Charente).

SILOS MONSTRUEUX À VARS

Alors que l'Association VIE de St Amant de Boixe avait lutté avec succès contre un projet d'implantation de silos verticaux à Vars, voici qu'une nouvelle menace surgit. Une enquête publique s'ouvrira à Vars en mars 2004 concernant deux silos horizontaux de 205 mètres de long sur 35 de large et plus de 18 mètres de hauteur. Contenu : maïs et 12500 tonnes d'engrais (13000 tonnes auraient exigé le classement dit « Seveso »). Nous appelons nos adhérents à participer activement à l'enquête publique (à partir du 18 février en mairie de Vars) et aux actions qui seront menées par nos amis de l'Association VIE (contact : J.-P. Ollivier, 05 45 20 61 79. Réunion d'information le 13 février salle Casino, à côté de la mairie de St Amant de Boixe). Ce nouvel épisode est une manifestation supplémentaire de la volonté de faire du Nord-Charente ce qu'on appelle joliment « une zone pilote » : autrement dit un désert industriel agricole, une morte campagne.

BD ET PROPAGANDE

Ce projet de silos à Vars s'est vicieusement invité sur un stand du Salon de la BD au Musée du papier, par le biais d'une bande dessinée vantant les bienfaits du maïs. On y voit un aimable jardinier en tablier et chapeau, armé d'un arrosoir et d'un vaporisateur, cultivant cette petite plante sympathique, utile et peu exigeante. Textes et dessins sont non signés, mais l'éditeur est Charente Coop, commanditaire des silos.